Le SABATIN au fil du temps N°11

Madame, Monsieur,

Les marcheurs partirent de la Mairie sous la pluie en direction de la cabane de chasse où un solide casse-croute les attendait. Puis, en passant par Armentières, le groupe rejoignit la salle des fêtes où Céline et son équipe nous accueillirent pour le repas du midi apprécié de tous qui réchauffa le corps et les esprits. La marche du 1^{er} mai n'eut lieu que le matin tant les conditions atmosphériques étaient dégradées.







Conseil du 04 mai 2015

Il a été décidé de remettre en état le petit pont d'Armentières qui menaçait de s'écrouler. Ce pont est en amont par rapport à celui qui permet de traverser la Vanne. Le conseil a décidé que ces travaux devaient intervenir avant la moisson puisque de fortes charges passent alors sur cette route.

L'entreprise Adam fut consultée pour l'établissement d'un devis.

Le deuxième point important abordé fut la création de communes nouvelles. Il est bon de rappeler que c'est une loi de 2010 modifiée par la loi du 30 octobre 2014 qui crée les conditions d'un tel regroupement.

Pour notre part, le regroupement de St Benoist avec une quelconque commune n'est pas à l'ordre du jour mais, si un tel regroupement devait ce faire, ce ne pourrait être qu'avec une commune ou des communes rurales ayant une même politique environnementale, une même densité de population, des taux d'imposition similaires etc... et bien sûr après consultation des populations concernées. Un mariage ne peut se décider en quelques mois surtout que rien n'est prévu dans la loi pour un divorce.....

Si nous sommes d'accord pour mutualiser les moyens faisant ainsi une véritable économie, nous sommes plus circonspects sur un regroupement de communes qui nous protégerait certes d'une baisse de dotation, mais seulement pendant trois ans. En fait, cela ne ferait que déplacer le problème.

À la lecture des journaux, je crois qu'il est urgent d'attendre, de ne pas s'engager dans telle ou telle direction trop vite, nos territoires sont en pleine mutation.

Autre point débattu : la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territorial de la République)

Elle n'est pas finalisée, contrairement à ce qui avait été annoncé, sénateurs et députés ne sont pas d'accord sur la teneur de cette loi, beaucoup d'amendements sont encore déposés de part et d'autre.

Notre commune sera directement impactée par ce projet qui devrait transférer la compétence eau et assainissement aux intercommunalités à l'horizon 2017.

Nous avons fait beaucoup de travaux importants pour garder notre indépendance et sécuriser Bonduelle.

Nous avons changé 60% des compteurs de la Commune,

Nous avons fait établir des plans de tout le réseau, avec positionnement des bouches à clef etc....

Notre surprise et notre déception sont donc grandes

Nous revenons 10 ans en arrière.

Pour ma part, il est là aussi urgent d'attendre



Le 08 mai fut l'occasion pour les Sabatins de se retrouver autour du monument afin de remercier par notre présence ceux qui ont donné leur vie pour nous, protégeant notre liberté et nos valeurs.

Comme chaque année, les enfants des écoles étaient présents ainsi que leurs institutrices montrant ainsi l'attachement qu'ils portent à notre village.

Je profite du *SABATIN* pour remercier Serge qui depuis de nombreuses années porte fièrement le drapeau « 39/45 » à toutes les manifestations patriotiques.







le 29 mai Repas entre voisins une ambiance joyeuse autour d'un barbecue convivial





Le 12 juin, le temps était au beau, les enfants rieurs mais néanmoins concentrés, les maitresses attentives et un peu stressées, les parents heureux cherchaient du regard leur progéniture, la fête des écoles allait commencer.

Elle marque traditionnellement la fin de l'année scolaire.

250 repas furent servis c'est dire l'attachement des parents, des enfants et des maitresses à cette manifestation. En contrepartie d'un travail important, la réussite encore une fois fût au rendez-vous. Bravo à tous les acteurs.







Conseil du 16 juin 2015

J'ai annoncé au Conseil le départ de Madame Savary, locataire de « la gare de St Benoit » qui occupait les lieux depuis 1993. Elle loge désormais à AIX. C'était son désir.

Le Conseil a donc décidé sans plus attendre de commencer la réhabilitation de cette maison en la mettant aux normes afin de pouvoir la relouer. Il a donc fallu modifier le budget en conséquence.

Le deuxième point abordé a été l'achat d'un ordinateur portable et d'un disque dur externe, en effet, les mandats et les titres sont dorénavant signés électroniquement.

Un autre sujet évoqué fût l'achat par la commune du « Fond de la Vieille Gare ». Il s'agit de la parcelle ZH n°13 d'une contenance de 20a 60ca. Le Conseil a décidé de ne pas y donner suite.



Comme annoncé dans *Le SABATIN N°10, le* Duo des Prés est venu à la salle des fêtes interpréter des chansons franco canadiennes en ce vendredi 03 juillet dans le cadre du Festival en Othe.

50 billets étaient à vendre à prix réduit à la mairie pour les Sabatins, ils ont trouvé preneurs très rapidement

Aux dires des spectateurs, ce fût un vrai moment de musique joyeuse et vivante, l'assistance reprenant de bon cœur les vieux airs québécois.







Le 13 juillet eut lieu notre traditionnel concours de boules marquant le début des festivités du 14 juillet. Tonton, joyeux pétanqueur a fait équipe avec Denis. S'ils n'ont pas remporté la première place, ils ont remporté le premier prix de l'assiduité à ce concours.

Le temps était relativement beau et sec, ce qui nous a permis de servir le repas sous tente en toute tranquillité, de tirer le feu d'artifice qui, une fois encore, fût au-delà de nos espérances tant la cadence des fusées n'a pas faibli pendant 12 minutes, toutes plus hautes les unes que les autres (Merci à nos artificiers), d'emmener petits et grands vers Courmononcle flambeau à la main ou sur l'épaule et pour finir ce 13 juillet, de retrouver le DJ Juju qui permit aux plus acharnés de finir la nuit dans la bonne humeur





La main d'œuvre était au rendez-vous que ce soit pour monter les barnums, préparer le repas, le barbecue, le feu d'artifice, les jeux.





Le lendemain, de nombreux jeux, la savate, le tir, la remise en forme, la structure gonflable, le quiz etc....ont permis au petits et grands de passer une excellente après-midi sous un soleil très agréable.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que ces journées soient une réussite.



Conseil du 6 aout 2015

Il a été essentiellement axé sur les couts de remise en état de la « Gare de St Benoit » L'ensemble des conseillers présents ont pu visiter la maison.

- Assainissement : 3 devis ont été demandés, l'entreprise Adam a été retenue car moins disant d'autant plus que ses préconisations sont conformes en tous points au rapport de visite du S.P.A.N.C. Montant du devis 5 100 € HT
- Électricité/Chauffage : le devis s'élève à 5 825 € TTC et comprend :
 - Installation encastrée avec fils et gaines dans doublage
 - Tableau de répartition avec disjoncteur et inter différentiels
 - Démontage de l'installation existante
 - Fourniture et pose de radiateurs
- **Toiture** : Devant l'état de la toiture, chevrons défectueux, isolation inexistante, tuiles gelées, le Conseil demande que soient établis des devis pour la réfection de celle-ci.



Le 02 septembre marqua la rentrée des classes. Après un été ensoleillé, les élèves et les enseignantes du R.P.I. ont retrouvé leurs habitudes que ce soit à l'école de Rigny, Planty ou St Benoist.

107 élèves sont scolarisés, 87 mangent au restaurant scolaire. 102 participent aux nouvelles activités périscolaires.



20 enfants a Rigny dont 11 CE2 et 9 CM1



20 enfants à Planty dont 10 en maternelle petite section et 10 en maternelle grande section



67 enfants à St Benoist dont 11 en maternelle moyenne section et 10 en maternelle grande section 12 en CP 15 en CE1 et 19 en CM2

Notre R.P.I ne faiblit pas par le nombre de ses élèves.



Les 5 et 6 septembre, la sixième édition des Arts au Village connut le succès habituel bien que les visiteurs se soient fait attendre jusqu'au dimanche après-midi pour venir en nombre découvrir nos artistes.

Cette exposition qui se tient maintenant depuis 6 ans se compose essentiellement d'aquarelles, de pastels, d'acryliques, d'huiles mais aussi de sculptures sur pierre, sur marbre, sur bois, sur papier, sans oublier la pratique du vitrail, permettant de découvrir un éventail important de ce qu'est l'art.

A l'intérieur de l'église les enfants des écoles du RPI ont exposé leur travail. Ils sont, à n'en pas douter, les artistes de demain.

N'oublions pas que nos ancêtres ont pratiqué l'art pictural bien avant de savoir écrire, l'art est le reflet d'une époque. La nôtre est assurément riche, à voir la diversité de ce que les artistes ont exposé.

Merci à l'ensemble des personnes qui s'investissent solidairement dans cette grande manifestation qui permet de faire découvrir notre village.













Conseil du 21 septembre 2015

Il s'est réuni afin de débattre sur l'accessibilité aux handicapés de nos différents bâtiments. C'est un sujet extrêmement important puisqu'il fallait rendre notre copie à la Préfecture pour le 28 septembre sous peine de sanction financière.

Rendre les différents bâtiments ou lieux accessibles à l'ensemble de nos concitoyens va sensiblement changer le paysage de notre Commune.

Les travaux porteront sur la salle des fêtes et le point lecture, sur la cour de la Mairie, le jardin de l'Église, la rue Voie Romaine (section rue de la Garenne/cimetière) la place de la RD660, le Lavoir de St Benoist. Ils se feront sur 3 ans.

Lors de ce même Conseil, les subventions suivantes ont été accordées aux associations ci après

- 1°) AVCL Association Vanne Culture et Loisir pour un montant de 100 €
- 2°) ARPA Animation et Recherche en Pays Aixois pour un montant de 150 €
- **3°)** Association pour le **D**on du **S**ang **B**énévole d'**E**stissac et des **E**nvirons pour un montant de 200 €
- 4°) Ligue contre le Cancer pour un montant de 300 €

- **5°)** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes **F**ondation **T**ricoche **M**aillard pour un montant de 150 €
- 6°) France Alzheimer Aube pour un montant de 150 €
- 7°) L'Outil en Main pour un montant de 150 €
- 8°) ASOFA Alliance Sud-Ouest Football Auboise pour un montant de 150 €
- 9°) Amicale des Aveugles et Handicapes Visuels Civils de la Côte d'Or et Région pour un montant de 150 €
- 10°) EPI'SOL Épicerie Solidaire pour un montant de 150 €
- 11°) FESTIVAL EN OTHE pour un montant de 300 €
- 12°) ADMR pour un montant de 500 €
- 13°) APVV Association des Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne 150 €

Autre point débattu a été la nécessité d'engager la procédure d'instauration des périmètres de protection autour de la source alimentant la Commune en eau.

Ces périmètres de protection ont pour but d'assurer une protection contre les pollutions accidentelles autour du captage communal.

La procédure de protection d'un captage comprend :

- le recueil de données techniques et environnementales relatives au captage à partir d'études techniques et de recherches bibliographiques ;
- la délimitation des périmètres de protection par un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique à partir des données recueillies ;
- la demande de déclaration d'utilité publique des travaux, avec présentation d'un dossier motivant l'étendue des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, ainsi que les servitudes s'y appliquant ;
- la notification individuelle de l'acte déclaratif d'utilité publique aux propriétaires concernés par les périmètres et le rattachement aux documents d'urbanisme s'il y a lieu.

Le cout de la protection de notre captage est de 46 000 € HT dont 9 200 € HT à la charge de la Commune, la différence étant prise en charge par l'Agence de l'eau Seine Normandie.



Notre Point Lecture fermé pendant les deux mois d'été a repris, depuis le début du mois de septembre, ses activités.

Si sa mission est de contribuer à l'éducation, à l'information, à la culture et aux loisirs du public, encore faut-il qu'il y ait des personnes qui viennent au Point lecture rencontrer les bénévoles que ce soit Maryline, Marie Laure ou Evelyne pour échanger et être conseillées sur tel ou tel livre.

Tous les mardis, elles prennent un groupe d'enfant dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires afin de leur faire découvrir la lecture bien sûr, mais surtout l'envie, l'envie de lire, cette envie qui permet le rêve et l'évasion, l'enrichissement de l'esprit et la culture.

Le point lecture est pour vous, il est riche en livres, en revues, et nous avons la chance de pouvoir commander si tel est votre désir tel ou tel livre par l'intermédiaire de la Bibliothèque de Prêt. Alors n'hésitez plus.



Un peu d'histoire

Hermonville, un petit village marnais à quelques kilomètres de Reims. En 1915, derrière ces vieilles pierres, fut créée une école un peu particulière...pour former des espions français. L'école « des missions spéciales ».



Dès le début de la Guerre, les Ardennes sont totalement occupées par les Allemands. La sûreté française et le deuxième bureau imaginent alors de former dans le plus grand secret des dizaines d'espions et de les déposer derrière les lignes ennemies pour y mener des actions de sabotage et de renseignements. Il faut trouver des hommes courageux mais surtout pourvus d'une connaissance aiguë du terrain. Le commandement français se tourne alors tout naturellement vers le corps militaire des douaniers de Charleville-Mézières.

C'est à Hermonville que ces douaniers sont formés aux rudiments de l'espionnage. Chaque missionnaire reçoit une nouvelle identité et s'entraîne sans relâche au maniement des explosifs ou à celui, plus insolite, des pigeons voyageurs. Avant de décoller avec leurs pilotes, les espions ont le choix entre une tenue civile ou militaire, cette dernière leur évitant d'être fusillé pour espionnage en cas de capture.

Le nombre de missions spéciales et celui d'espions morts en service restent aujourd'hui encore inconnus. Mais cette toute première école d'espionnage laissera quelques grandes figures de l'aviation comme le pilote Jules Védrine et sa cinquantaine de missions spéciales.

- source : Reportage FR3 Champagne Ardenne-

Info pratique:

09 octobre

Passage des encombrants

11 novembre

A l'occasion du 11 novembre, le Conseil Municipal vous donne rendez-vous à la Mairie à 10 h 45 pour se rendre au Monument aux Morts à 11 h, afin de procéder au dépôt de gerbes. Après quoi, nous reviendrons à la Mairie (salle des mariages) pour prendre tous ensemble le verre de l'amitié

11 novembre : Repas des Ainés

Comme chaque année le repas des Ainés est fixé au 11 novembre. Une invitation sera envoyée à chaque Sabatine ou Sabatin ayant 65 ans révolus.

06 et 13 décembre : Élection des Conseillers Régionaux.

Le 06 décembre le bureau de vote se tiendra comme d'habitude à la salle des fêtes Le 13 décembre la salle des fêtes étant occupée par le père Nöel des petits sabatins le bureau de vote se tiendra exceptionnellement dans l'école salle de la garderie, entrée porte des maternelles, un fléchage sera mis en place.

13 décembre : Le père Noël rendra visite aux petits Sabatins à la salle des fêtes une information plus complète sera diffusée d'ici là.

22 décembre : Distribution du colis aux personnes âgées (70 ans et plus)

Bonne fêtes de fin d'année

Cordialement H Kerzreho